

# Corrèzécologie



## Présentation du département

**Superficie :**  
588 654 hectares

**Population :**  
243 350h.

**Préfecture :**  
Tulle

**Sous-Préfectures :**  
Brive et Ussel

**Point culminant :**  
Mont Bessou  
(977 m)

**37 cantons**  
**286 communes**

**1 250 instits**  
**et PE**

**Établissements scolaires:** 239  
- 45 écoles maternelles  
- 194 écoles élémentaires ou primaires  
- 39 RPI

**Établissements Spécialisés :**  
**IME , ITEP,**  
**EREA : 11**

17 CLIS, 1 hôpital de jour

**5 Circonscriptions**  
(cf carte jointe)

L'équipe du SNUipp vous souhaite la

## Bienvenue en Corrèze !

Cher (e) collègue,

Vous avez choisi d'exercer votre métier dans notre sympathique département de la Corrèze. Le SNUipp 19, premier syndicat du département, est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions et vous conseiller dans toutes les étapes importantes de votre carrière.

Vous allez participer au premier mouvement. L'Inspection Académique va vous adresser les documents préparatoires.

Inscrit(e) sur la liste d'aptitude à la direction d'école cette année, titulaire d'un diplôme spécialisé, n'oubliez pas de demander une attestation à votre IA d'origine, et à le signaler.

Pensez aussi qu'une mutation avec changement de résidence administrative donne droit, sous certaines conditions, à des indemnités.

Si vous souhaitez que les élus du personnel du SNUipp suivent attentivement votre dossier et vous conseillent, nous vous invitons à nous contacter.

Sincères salutations syndicalistes,

**L'équipe du SNUipp 19**

### Contactez le SNUipp 19 :

- par téléphone : 05 55 20 27 75
- par mail : [snu19@snuipp.fr](mailto:snu19@snuipp.fr)

### Visitez notre site internet :

<http://19.snuipp.fr>



## Ce que le SNUipp revendique

### En matière de mouvement:

Une plus grande clarté et lisibilité pour tous dans le déroulement des opérations, une simplification de la procédure. Cette année, le SNUipp a obtenu des avancées, avec par exemple la simplification du barème.

### En matière de gestion humaine:

La fin de l'infantilisation par la note. Certains départements ont déjà obtenu sa suppression sans que le fonctionnement de l'institution n'en soit perturbé.

### En matière de promotion

L'avancement de tous au rythme le plus élevé, comme c'est déjà le cas pour les inspecteurs et les directeurs d'établissements spécialisés;

### En matière de formation

Une plus grande adéquation entre le PDF et les besoins constatés sur le terrain lors d'inspections qui ne seraient plus que formatives.

### En matière de carte scolaire

Maintenir un tissu d'école rural et de proximité. Tenir compte des particularités (ZEP, classes multi-niveaux, RPL..).

**Dans tous les domaines de nos interventions :**  
**rappeler que**  
**l'ambition**  
**a un prix.**

## Mouvement : quelques infos départementales

1. En Corrèze pour le mouvement *tous les postes sont au moins Susceptibles d'être Vacants* voire Vacants, donc tous ont vocation à être demandés.
2. Certains postes sont précisés comme nécessitant une prise de contact avec la circonscription dont ils dépendent. *Cette prise de contact est une condition indispensable pour les obtenir* mais il ne s'agit pas d'une commission d'entretien.
3. *Une appellation spécifique TRS* (titulaire remplaçant secteur) regroupe tous les postes fractionnés pour former des postes à temps plein. Les nominations se font à titre définitif. Mais, chaque année un mouvement interne a lieu, lié aux couplages qui restent susceptibles de modification d'une année sur l'autre. Ce mini mouvement est organisé courant juin.
4. *La procédure se fait uniquement par Internet* ( I prof, SIAM ) mais pour les personnels entrant dans le département il est toujours possible de faire aussi un mouvement papier.
5. Un certain nombre de *postes seront probablement bloqués* pour les stagiaires. Les personnes victimes de fermetures de classes ont une bonification de 500 points qui s'ajoute à leur barème.
6. Le mouvement en Corrèze se fait en quatre phases:
  - \* **29.05** mouvement auquel participent tous les enseignants de la Corrèze y compris les personnels entrant dans le département par permutation et les professeurs stagiaires.
  - \* **14.06** mouvement des TRS
  - \* **26.06** 2ème mouvement auquel participent tous les collègues restés sans postes à l'issue du 1er mouvement.
  - \* **fin août** pour tous les collègues qui n'ont pas obtenu satisfaction et demandent un réexamen de leur affectation pour des raisons exceptionnelles, les intégrés par INEAT..
7. Vous aurez la possibilité de formuler 30 vœux parmi lesquels si vous le souhaitez vous pourrez intégrer des vœux géographiques

### Barème corrézien mouvement :

AGS + note + points enfants (1 pt par enfant) + points de fermeture  
+ points de handicap (500 pts) + points de stabilité

**Attention : certaines appellations diffèrent d'un département à l'autre** (exemple : TR ZIL, TR Brigade...). Notre document « spécial mouvement » joint à cet envoi vous détaille les différents sigles et ce à quoi ils correspondent (rubrique « glossaire en p4)

### Autres Barèmes Corrèziens

Promotions: AGS (ancienneté)+ note

#### Congé formation:

AGS + note + bonus pour le diplôme préparé +correctif (en fonction du nombre de mois de stage déjà effectués

#### Intégration dans le corps des PE par liste d'Aptitude

AGS+ note+diplôme+Bonification ZEP et direction

#### Stages formation continue :

AGS - nombre de semaines de stage déjà effectuées  
Vous avez le droit de postuler pour 3 stages de formation continue dès votre arrivée sur le département (durée moyenne de stage : 4 jours).

Le plan de formation continue est publié début septembre. Les TRBD (brigade de formation continue) qui remplacent les stagiaires sont dispersés un peu partout sur le département. Compte tenu de la pénurie en TR du département les TRBD sont souvent amenés à effectuer des remplacement de congé maladie et un certain nombre de stages sont souvent supprimés.

#### Accès à la hors Classe:

2 fois l'échelon+ note+Bonification ZEP

### ATTENTION

Dans tous les barèmes où la note entre en jeu, un correctif est appliqué.  
**0,25 point par année de non inspection au delà de 3 ans sans dépasser la note maximum de l'échelon ( voir tableau ) (note de 18 à 19 : correctif 0,20 ; note de 19 à 20 : correctif 0,10)**

## Le secrétariat du SNUipp 19

### Dominique POUGET—Co-secrétaire départemental



Elu en CAPD  
Membre du CTSD et du CDEN

Domaines d'intervention : communication, carte scolaire, carrières, remplacements, EVS, relations avec les organismes partenaires de l'école...

Contact : 06 87 96 98 97

### Nathalie RIBIERE—Co-secrétaire départementale



Elue en CAPD  
Membre du CTSD et du CDEN  
Membre de la commission nationale « Ecole rurale » au SNUipp  
Domaines d'intervention : carrière (mouvement, promos...), carte scolaire, école rurale, direction, maternelle, bulletin départemental, site internet

Contact : 06 33 84 67 78

### Karine ROSSANDER Secrétaire départementale adjointe



Elue en CAPD  
Membre de la commission nationale « direction et fonctionnement de l'école » au SNUipp

Domaines d'intervention : carrière (mouvement, promos...), direction d'école, maternelle, début de carrière, bulletin départemental, RESF, site internet

Contact : 06 89 47 47 94

### Jean-Louis PUYDEBOIS Secrétaire départemental FSU Secrétaire départemental adjoint



Membre du CTPD  
Membre du CDEN  
Membre de la commission nationale « ASH second degré » au SNUipp

Domaines d'intervention : carte scolaire, ASH, commission de réforme, relation avec les autres organisations syndicales.

Contact : 06 24 34 59 28

### Christine PUYDEBOIS Trésorière départementale



Domaines d'intervention : trésorerie, ZEP, Amicale Laïque Brive, élue caisse des écoles de Brive

Contact : 06 85 45 34 70

### Fabienne POUGET Secrétaire départementale adjointe



Membre du CDF  
Membre du CTPD

Domaines d'intervention : formation, carte scolaire, début de carrière, RESF

Contact : 06 88 50 12 03

Au SNUipp tous les jours des délégués sont prêts à vous aider. Sur simple rendez-vous, au téléphone, par mail. Pour que votre dossier soit suivi au plus près, pensez à nous envoyer un double de vos vœux. Pour vous aider à constituer un dossier le plus complet possible et ainsi augmenter vos chances d'obtenir une réponse favorable, pensez à prendre contact avec l'un de nos délégués du personnel.



**Les locaux du SNUipp sont ouverts**  
**Place de la Bride à Tulle du lundi au vendredi de 9h à 17h**

Nous sommes joignables  
par courrier électronique : [snu19@snuipp.fr](mailto:snu19@snuipp.fr)  
et par téléphone : 05 55 20 27 75

# LE SNUipp : DES COLLEGUES A VOS COTES

Lysiane PREMAUD  
Masseret  
05.55.73.41.85

Fabienne POUGET  
Corrèze  
06.88.50.12.03

Claire BOUYASSE-GORSE  
CATTIP Corrèze  
05.55.21.39.00

Eric BELLARDIE  
Treignac  
05.55.98.02.32

Stéphane RABIER  
Animateur USEP + TRS  
Naves  
05.55.26.25.31

Annie TISSANDIER  
RASED Egletons  
05.55.72.59.19

Brigitte BERRUBE  
Cité des roses  
05.55.87.40.63

Jean-Louis PUYDEBOIS  
Classe relais  
06.24.34.59.28

Françoise PINEAUD  
La rivière de Mansac  
05.55.85.20.61

Alain Guinot  
Correspondant Retraités  
05.53.50.55.89

Marion Dusaussouy  
TR Brive  
Ecole Marie Curie

Beatrice Dagneau  
Ecole Jules Romains  
05.55.87.05.11

Christine PUYDEBOIS  
Marie Curie Brive  
06.85.45.34.70

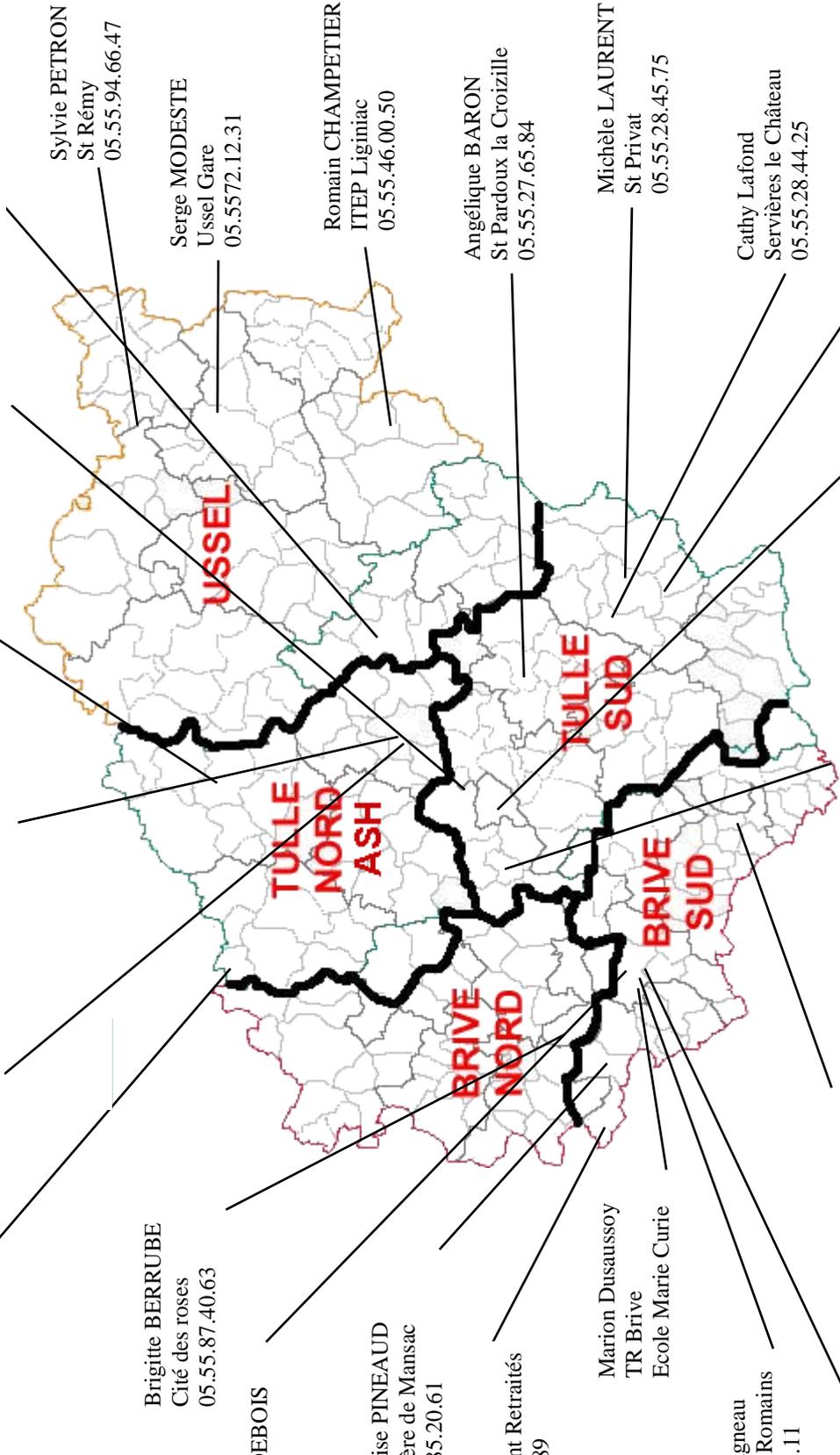
Aurore COCHET  
Chauffour  
05.55.25.45.90

Nathalie RIBIERE  
Marcillac la Croze  
06.33.84.67.78

Karine ROSSANDER  
Favars  
06.89.47.47.94

Valérie DIOP  
RASED Joliot Curie Tulle  
05.55.20.68.83

Marc FANTHOU  
St Privat  
05.55.28.45.75



Sylvie PETRON  
St Rémy  
05.55.94.66.47

Serge MODESTE  
Ussel Gare  
05.5572.12.31

Romain CHAMPETIER  
ITEP Ljgimiac  
05.55.46.00.50

Angélique BARON  
St Pardoux la Croizille  
05.55.27.65.84

Michèle LAURENT  
St Privat  
05.55.28.45.75

Cathy Lafond  
Servières le Château  
05.55.28.44.25

# AGENDA ADMINISTRATIF

## Inspection Académique

Cité administrative Jean Montalat 19011 Tulle Cedex

<http://ia19.ac-limoges.fr/>

Standard.....	05.55.21.80.00
1er degré.....	05.55.21.82.33
Organisation scolaire et personnel.....	05.55.21.81.74
Assistante sociale des personnels .....	05 55 21 81 79
Action Sociale.....	05 55 21 82 32
Etablissements et vie scolaire.....	05 55 21 81 81



## Conseil général

Hotel du département-9 rue René et Emile Fage- 19000 Tulle

<http://www.cg19.fr/>

Standard.....	05.55.93.70.00
Affaires scolaires.....	05.55.93.71.88
Transports scolaires.....	05.55.93.72.17
Prévention et action sociale : .....	05 55 93 73 85

## RECTORAT (Limoges)

<http://www.ac-limoges.fr/>

Standard.....	05.55.11.40.40
IUFM Tulle.....	05.55.29.93.80

## Les circonscriptions

### BRIVE Sud

2 rue Dumyrat

19100 Brive

05 55 92 81 75

[ce.0190694b@ac-limoges.fr](mailto:ce.0190694b@ac-limoges.fr)

IEN : Sylvie Marceau

### BRIVE Nord

2 rue Dumyrat

19100 Brive

05 55 92 81 81

[ce.0190051c@ac-limoges.fr](mailto:ce.0190051c@ac-limoges.fr)

IEN : Annick Taysse

### TULLE Nord/ASH

Cité Jean Montalat

19011 Tulle Cedex

05 55 21 81 78

[ce.0190053e@ac-limoges.fr](mailto:ce.0190053e@ac-limoges.fr)

IEN : Maryse Lacombe

### TULLE Sud

Cité Jean Montalat

19011 Tulle Cedex

05 55 92 81 81

[ce.0190052d@ac-limoges.fr](mailto:ce.0190052d@ac-limoges.fr)

IEN : Eric Sauvezie

### USSEL

1 Rue Rhin et Danube

19200 Ussel

05 55 72 16 00

[ce019055g@ac-limoges.fr](mailto:ce019055g@ac-limoges.fr)

IEN : Catherine Lavergne

# Vos questions les plus fréquentes à propos des permutations

## Les réponses de nos élu(e)s en CAPD

### **J'ai obtenu à la fois ma permutation et un détachement...**

➤ En cas d'obtention simultanée d'un détachement et d'une permutation, priorité est donnée à la permutation, et le détachement est annulé.

### **J'ai obtenu en même temps ma permutation et un congé de formation / stage ASH...**

➤ En cas d'obtention simultanée d'une permutation et d'un congé de formation ou d'un départ en stage ASH, ces derniers sont annulés (contingent départemental)

### **Quelles sont les conséquences administratives de ma permutation ?**

➤ Tout candidat qui a obtenu une permutation doit obligatoirement rejoindre son département de nouvelle affectation.

### **Je suis actuellement directeur(trice) d'école. Puis-je postuler sur un poste de direction dans mon nouveau département ?**

➤ En cas d'obtention d'une permutation, vous conservez le bénéfice de votre inscription sur la liste d'aptitude de votre département d'origine (pensez à demander une attestation à votre département d'origine et à le signaler aux services de l'IA de Corrèze, y compris en annotant votre accusé réception du mouvement).

Si vous avez effectué 3 ans de direction d'école, vous pouvez aussi postuler pour un poste de direction.

### **Quelle va être ma situation après les opérations du premier mouvement ?**

➤ Comme vous êtes intégré(e) avant le premier mouvement, votre affectation se fera à titre définitif sur un poste d'adjoint, de remplaçant, ou un poste fractionné.

*Attention : vous ne retrouverez à titre définitif un poste correspondant aux fonctions que vous exercez (ou à votre spécialité) que si vous êtes titulaire du CAPA-SH, CAFIPEMF, ou inscrit(e) sur la liste d'aptitude à la direction d'école.*

Si vous n'obtenez rien au premier mouvement, vous serez appelé(e) à participer aux opérations du deuxième mouvement et serez affecté(e) à titre provisoire sur le poste obtenu .

### **Je veux annuler ma permutation :**

➤ Une demande d'annulation de permutation, après avoir eu connaissance des résultats, peut être sollicitée. Il faut établir la double demande d'annulation (motivée) auprès de l'IA d'origine, et auprès de l'IA d'accueil. La demande est soumise aux deux CAPD pour avis. Si elles émettent un avis favorable, la permutation est annulée.

**Pour toute autre question contactez le SNUipp .**

**Nos représentants sont à votre écoute du lundi au vendredi.**

